



QUARTIER CHEMIN-DE-L'ÎLE

SECONDE PHASE DE LA CONCERTATION :

Réunion publique le **Mardi 15 mai à 19h30**

À la Maison du Chemin-de-l'Île (53, boulevard du Général-Leclerc)

Il faut poursuivre la transformation du quartier du Chemin-de-l'Île.

Depuis plus de 10 ans, la ville investit massivement dans la transformation du quartier. La construction de la Maison du Chemin-de-l'Île et de l'espace jeunesse, l'ouverture du Parc Hoche, la rénovation du centre commercial « Cœur de l'Île » ou encore les futurs immeubles du secteur Komarov, témoignent de notre volonté d'améliorer le quotidien de tous. **Au total, ce sont plus de 15 millions d'€ d'investissement réalisés.**

Pour autant, le secteur d'habitat social du quartier composé de 18 tours, connaît une paupérisation grandissante. L'enclavement de la place des 5 tours, la densité importante au sein de ces immeubles, les cheminements confidentiels, les espaces publics peu fréquentés et dégradés, renforcent le sentiment d'insécurité et compliquent la gestion de la vie quotidienne.

Aujourd'hui, les élus du quartier Patrice Marchal, Hassan Hmani, Thérèse Ngimbous Batjôm, Nadège Magnon, Dominique Debras et moi-même souhaitons poursuivre cette transformation profonde du Chemin-de-l'Île. Pour cela, il est essentiel de renforcer la mixité sociale sur ce secteur, à travers des changements d'ampleur en termes d'aménagements. Dans cette perspective, la municipalité s'est engagée depuis 3 années dans un projet ambitieux au titre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Ce projet, nous voulons le porter avec vous et l'ensemble des partenaires du quartier.



© Claire Macel, Mairie de Nanterre

Patrick JARRY

Maire de Nanterre

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Dès le mois de mai, plusieurs ateliers urbains verront le jour dans le quartier et permettront à tous de prendre part aux débats.

La première phase de concertation initiée en 2015 nous a permis de cibler vos attentes. Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin sur des sujets qui sont au cœur de vos préoccupations : que faire pour lutter contre la fragilité sociale de certains secteurs du quartier ? Comment améliorer le stationnement ? Quelles utilisations pour les espaces publics de demain ? Comment améliorer la sécurité ? **Les pistes sont nombreuses, elles doivent être discutées, travaillées et amendées avec vous.**

Ce projet de renouvellement urbain est un enjeu majeur pour les années à venir. Renouveler le Chemin-de-l'Île avec un habitat plus mixte, des espaces publics de qualité et plus sécurisés, est bien le sens de l'action municipale engagée depuis plusieurs années sur le quartier.



QUARTIER CHEMIN-DE-L'ÎLE

LA CONCERTATION, C'EST OÙ ET QUAND ?

Mercredi 9 mai à partir de 15h

Marche exploratoire sur le quartier avec les familles de l'association Cerise

Mardi 15 mai à 19h30

À la Maison du Chemin-de-l'Île (53, boulevard du Général-Leclerc)

Mercredi 23 mai de 10h à 12h

Présentation du projet et échanges sur le marché du Chemin-de-l'Île

Jeudi 24 mai à 19h30

Atelier de concertation à la Maison du Chemin-de-l'Île

Jeudi 31 mai à 19h30

Atelier de concertation « 18/30 ans » dans les locaux de l'association Cerise (13, rue Louis Lecuyer - rdc de la Tour Kerguelen)

Mardi 5 juin à 14h

Atelier de concertation au centre social et culturel Les Acacias (1, rue des Sorbiers)

Mardi 3 juillet à 19h30

Réunion publique de restitution de la démarche à la Maison du Chemin-de-l'Île



QU'EST-CE QU'ON Y FAIT ?

Une équipe de professionnels animera ces ateliers, avec comme principal objectif : faciliter la participation de tous, avec beaucoup de pédagogie et des outils pratiques et accessibles !

Inscription aux ateliers par mail à l'adresse suivante :

cheminile.aménagement@mairie-nanterre.fr

Plus d'infos sur Nanterre.fr